

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 4 août 2020

L'an deux mille vingt, le quatre août, le Conseil Municipal de la commune de Mont Disse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Charles PELANNE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 7

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 juillet 2020

Présents : M. PELANNE Charles, M. PEHEAA Jean-Christophe, M. CUSSO Gérard, Mme MAILLE Julie, M. PEHEAA Jean-Philippe, PONSAN Nicolas.

Absent excusé: M. MATHIEUX Thierry

Approbation du procès-verbal précédent
--

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 juillet 2020 est approuvé.

Délibération n° 19-2020 : Aménagements paysagers des espaces publics – Valorisation du petit patrimoine – Approbation du projet – Demande de subvention au titre de la DETR 2020
--

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'aménagements paysagers des espaces publics et de valorisation du petit patrimoine de la commune, établi par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Pyrénées-Atlantiques.

Ce projet porte sur l'aménagement du parvis de la Mairie et de l'Eglise, du parking face à la Mairie, du lavoir, de l'accès à la source via la plantade, du traitement des talus.

Une estimation de l'enveloppe prévisionnelle de travaux a été réalisée. L'ensemble des travaux s'élève à 150 000,00 € hors taxes, répartis en deux secteurs : secteur 1 « Cœur de village » pour 110.000,00 € hors taxes, et secteur 2 « Plantade, source et lavoir » pour 40.000,00 € hors taxes. Le cout prévisionnel des honoraires s'élève à 19 400 € hors taxes.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que ces travaux sont éligibles à la subvention Dotation d'Equipement des Territoire Ruraux (DETR) 2020.

Il propose au Conseil Municipal de donner son accord sur le lancement de l'opération Aménagement des espaces publics et valorisation du petit patrimoine et d'autoriser le Maire à préparer et déposer le dossier de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le programme présenté par le CAUE relatif à l'Aménagement des espaces publics et valorisation du petit patrimoine de la commune de Mont-Disse.
- APPROUVE l'enveloppe prévisionnelle telle que présentée ci-dessus pour un montant de travaux estimé à 150 000,00 € hors taxes HT et d'honoraires estimé à 19 400 € hors taxes.
- SOLLICITE de l'Etat l'attribution d'une subvention au taux de 40% au titre de la DETR 2020

- CHARGE Monsieur le Maire de déposer les dossiers de demandes de subventions et l'autorise à signer toutes les pièces se rapportant à cette opération.

Charles PELANNE	Jean-Christophe PEHEAA	Gérard CUSSO
Julie MAILLE	Thierry MATHIEUX ABSENT	Jean-Philippe PEHEAA
Nicolas PONSAN		